



VILAIN Roger

Naissance : 4 octobre 1909 - Soullans (85)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1944

Résistance : [\(Gpt\) Brest Ouest](#)

Unité : [F.F.I Brest - Cie Ouest](#)

Pseudonyme(s) : Caro

Secteur(s) d'action : Poche du Conquet

Décès : 19 août 1987 - Challans (85)

Roger Jean Marie Placide Raphaël Vilain obtient lors de sa scolarité son Certificat d'études primaires (C.E.P). Boulanger de métier, il épouse Caroline Besseau (1908-1992), le 28 octobre 1929 à Soullans et de cette union naîtront trois enfants, entre 1930 et 1936. Comme tous les hommes en âge de servir, Roger Vilain effectue son service militaire d'octobre 1930 à octobre 1931. Durant son passage sous les drapeaux, il est nommé caporal.

À la fin de l'année 1937, il change radicalement de profession et intègre la gendarmerie en tant qu'élève-garde républicain. À l'issue de sa formation, il est nommé Garde républicain en juillet 1938. Roger Vilain sert dès lors comme garde républicain mobile (G.R.M). Quand la Seconde Guerre mondiale éclate, Roger Vilain sert au sein de la 6ème Légion de gendarmerie, puis passe à la 16ème Légion (Peloton 20/16) jusqu'à la débâcle de juin 1940. Se trouvant en Zone libre au début de l'occupation, il poursuit sa carrière et signe à Clermont-Ferrand, un réengagement pour 3 ans en février 1941. Il est alors basé à la caserne Battesti ; très certainement dans un escadron à cheval. Selon un témoignage de sa fille, le garde républicain portait assistance, avec d'autres gendarmes, aux familles juives en les prévenant qu'ils étaient recherchés. Sans que l'on puisse définir le motif, il semble que les gendarmes de son escadron furent arrêtés en 1943 par les Allemands. Relâché, Roger Vilain est muté Toulon puis à Brest en mai 1943, pour être affecté à la Gendarmerie maritime.

Le gendarme Roger Vilain aurait donné son adhésion à la résistance de Lambézellec en mars 1944. Adoptant le pseudonyme *Caro* - diminutif de son épouse Caroline, pour ses activités clandestines, il aurait transmis à ses responsables des renseignements sur les services allemands, des positions de troupes ennemies et sur l'organisation de la défense côtière. Outre ces activités, il aurait participé à la lutte contre le Service du travail obligatoire (S.T.O) en procurant des refuges et fausses pièces d'identité aux jeunes concernés.

Au début d'août 1944, il débute la rédaction d'un petit journal quotidien où il livre ses impressions. Le dimanche 6 août, il apprend que le lendemain, les gendarmes maritimes seront mis en permission à durée illimitée.

Roger Vilain tergiverse :

Je me demande si je dois tâcher de rejoindre Soullans (ndr sa ville natale). Ce sera probablement difficile. Ca ne marche pas à la résistance. Je suis indécis.

La nuit portant conseil, le gendarme maritime opte pour l'action. Il reste à son poste avec quelques gendarmes ayant l'intention de prendre le maquis. Durant une semaine, il assiste aux désordres ambiant à Brest ainsi qu'à la perquisition de leurs réserves par les Allemands. Lors de l'évacuation générale de Brest, le 14 août 1944, il prend la voie d'évacuation menant à Saint-Renan, pour rejoindre le maquis. Le lendemain, il parvient à la ferme de Kergoff en Tréouergat où le [Bataillon F.F.I du canton de Ploudalmézeau](#) a établi son poste de commandement. Sa première impression est mauvaise. Seul gendarme, il décide finalement de rejoindre Ploudalmézeau pour se mettre à disposition de la brigade de gendarmerie locale.

Le 18 août 1944, il reçoit l'ordre d'un capitaine de rejoindre le maquis de Kergroadez avec quatre autres gendarmes. Sur place, il intègre l'effectif des Forces françaises de l'intérieur de la compagnie [Brest-Ouest](#). Il leur faut attendre le 21 août, pour recevoir suffisamment d'armes pour équiper l'unité. Dès le lendemain, la compagnie engage le combat du côté de Kervélédan à Ploumoguier avant de descendre plein sud vers Plougonvelin. Le 6 septembre 1944, non loin de Kerivin-Vao à Plougonvelin, la compagnie essuie des pertes dont son chef [Marcel Pirou](#). Le soir même, [Jean Coriou](#) est nommé à la tête de l'unité. Pour sa tenue lors de cette embuscade, Roger Vilain sera distingué par une citation à l'ordre du Régiment :

Energique, a permis le repli de sa compagnie au cours des combats de Kerivin-Vao, en faisant ouvrir un feu nourri sur l'ennemi, par toutes les armes de sa section. A maintenu ses hommes à leur poste en attendant le repli ordonné.

La compagnie est mise en retrait quelques jours mais demande à reprendre le combat pour les dernières opérations sur Brest. Le 10 septembre 1944, la compagnie est déployée devant les forts de Montbarey et du Portzic. Les F.F.I sont ensuite employés au nettoyage des zones de combat jusqu'à fin septembre puis les unités sont dissoutes.

Après la Libération du secteur, il reprend son poste à la Gendarmerie maritime du port de Brest, jusqu'en mai 1945. Roger Vilain servira ensuite quelques mois en Allemagne avant de poursuivre sa carrière dans la Gendarmerie jusqu'en 1953.

Pour sa carrière et son action dans la Résistance il reçoit les distinctions suivantes :

- Médaille Militaire
- Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile de bronze
- Médaille commémorative française de la guerre 1939-1945

Publiée le lundi 19 décembre 2022, par [Gildas Priol](#), mise à jour lundi 27 mars 2023

Sources - Liens

- Famille Vilain, iconographie, documents et témoignage (2022).
- Archives départementales de Vendée, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Roger Vilain (2758 W 65 carte n° 72065), aimablement transmis par William Chevillon (2022).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de F.F.I de Roger Vilain ([GR 16 P 594705](#)) - **Non consulté à ce jour.**